

Mercuès, le 12 décembre 2013,

Mairie d'Espère
Monsieur le Maire
Service de l'urbanisme
17 rue de Labarthe
46 090 ESPERE

Lettre recommandée avec accusé de réception 1A 081 285 4814 5

Objet : Dispositions en cas de cessation d'activités

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de notre procédure de demande d'autorisation d'exploiter des activités de transit, de tri et de conditionnement de déchets dangereux et de déchets non, sur notre site situé dans la ZAC des Grands Camps à Mercuès (46 090), nous vous prions, Monsieur le Maire, en vertu de l'article R 512-6 du Code de l'Environnement, de bien vouloir nous transmettre votre avis sur les dispositions que nous envisageons de prendre en cas de cessation d'activité. Le site sera remis en état pour un usage industriel.

Dans cette hypothèse, les mesures suivantes seront prises :

- Retrait des outils de production,
- Elimination de tous les produits stockés dans le bâtiment par rapatriement sur un autre site en fonctionnement ou par revente aux fournisseurs,
- Elimination de toutes les matières dangereuses et de tous les déchets éventuels,
- Vidange es systèmes de traitement des eaux,
- Coupure des réseaux eaux et électricité,
- Condamnation de l'accès au site et au bâtiment,
- Nettoyages des voiries et du bâtiment.

Par ailleurs, la société Prévost Environnement informera la Préfecture trois mois avant l'arrêt définitif des activités. En application des articles R 512-39-1 et suivants du Code de l'environnement, nous transmettront un mémoire contenant les mesures prises pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité du site. Ces mesures comportent notamment :

1. L'évacuation des produits dangereux, et la gestion des déchets présents sur le site ;
2. Des interdictions d'accès au site ;
3. La suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
4. La surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

RECYCLER POUR DEMAIN



Afin de faciliter les échanges administratifs, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir votre courrier de réponse à l'adresse suivante :

Prévoist Environnement
Claire BOURSINHAC
30, rue Raspail
93 120 LA COURNEUVE

Vous en souhaitant bonne réception, Mme Claire Boursinhac et moi-même nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire au 01.43.11.99.42 ou par mail claire.boursinhac@paprec.com.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mon plus profond respect.

Jérôme MARTINASSO

P/O **Directeur**

